



TROPHÉE BREIZHSKIFF  
07 – 08 Septembre 2024  
YACHT CLUB DE CARNAC  
BAIE DE QUIBERON  
Grade 4



La mention [NP] (No Protest) dans une règle des instructions de course (IC) signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Ceci modifie la RCV 60.1(a).

La mention [DP] dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

[DP] Les concurrents et les accompagnateurs doivent se conformer à toute demande raisonnable d'un officiel de l'épreuve. Tout manquement pourra être considéré comme une mauvaise conduite.

1. REGLES

- L'épreuve est régie par les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile.
- Les règles concernant la crise sanitaire
- En cas de traduction de ces IC, le texte français prévaudra.

2. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

- 2.1 Toute modification aux instructions de course sera affichée sur le groupe WhatsApp (WTSP) et/ou sur le site : [www.yccarnac.com](http://www.yccarnac.com), au plus tard 2 heures avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché avant 21h00 la veille du jour où il prendra effet.
- 2.2 Des modifications à une ou des instructions de course peuvent être faites sur l'eau avant le départ d'une course : le Comité de Course enverra alors le pavillon L sur le bateau comité et communiquera l'information à la voix et/ou sur le canal VHF de la course.

3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

- 3.1 - Les avis officiels seront mis en ligne à l'adresse : <https://www.yccarnac.com/regates-morbihan/trophee-breizhskiff>  
- Les avis officiels seront publiés sur le groupe de communication : WTSP « Trophée Breizskiff 2024 » mis en place par l'organisateur via le lien suivant : <https://chat.whatsapp.com/CnhNY29i9V12yA5rExijuO>  
-S'il manque un document sur le groupe WhatsApp celui-ci ne justifiera pas une réclamation.
- 3.2 Le PC course est situé au YC Carnac à l'étage.

4. CODE DE CONDUITE

- 4.1 [DP] [NP] Les concurrents et les accompagnateurs doivent se conformer aux demandes justifiées des arbitres.
- 4.2 [DP] [NP] Les concurrents et les accompagnateurs doivent placer la publicité fournie par l'autorité organisatrice avec soin, en bon marin, conformément aux instructions d'utilisation et sans gêner son fonctionnement

5. SIGNAUX FAITS À TERRE

- 5.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons dont l'emplacement se trouve au bout de la jetée ouest du YC Carnac.
- 5.2 L'envoi du pavillon L à terre signifie : un avis aux concurrents a été publié selon les modalités prévues en IC 2 (ceci change les signaux de course).
- 5.3 Quand le pavillon Aperçu est envoyé, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de 30 minutes après l'affalé de l'Aperçu (ceci modifie Signaux de course).

6. PROGRAMME DES COURSES

6.1 L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course chaque jour est :

Date	Heure	Programme
Samedi 7 Septembre	13 h 30	1 <sup>er</sup> Signal d'avertissement pour course(s) à suivre
Dimanche 8 Septembre	10 h 30	1 <sup>er</sup> Signal d'avertissement pour course(s) à suivre

6.2 Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé avec un signal sonore cinq minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.

6.3 Une à cinq courses pourront être courues chaque jour.

6.4 Le dernier jour de la régates, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 16 h 00.

## 7. CLASSES ET PAVILLONS DE CLASSE

7.1 En accord avec l'Avis de course les classes suivantes sont prévues :

- SKIFF : Moth International, RS600 FF, 18 Pieds Australien, 49er, 14 Pieds International, 49er FX, RS800, Laser 5000, Boss, B14, Musto skiff, AC10, RS700, Swift Solo, 29erXX, Cherub, Vis, IC10, 29er, 4000, Iso, RS600, Epoh, 59er, Spice, RS400, D-One, RS500, Paper Jet, RS500 Mylar, Contender, RS500 Dacron, Buzz, Moth International no foil, RS 100 10 m2, RS100 8 m2, RS300. (Nommée SKIFF ici dans les IC)

- Dériveurs avec rating < ou = à 1000 (nommée Dériveur R ici dans les IC)

- Foilers : Moth international, waszp (nommée Foilers ici dans les IC)

- Dériveurs avec rating entre >1000 et < ou = à 1140 (nommée Dériveur L ici dans les IC)

Classe	Skiff + Dériveurs doubles	Foilers	Dériveurs solo
Couleur	Violet BSK	Flamme Rose	Blanc triangle Noir

Pour les départs, compte tenu du nombre de participants dans chaque classe, certaines classes pourront être regroupées. Dans ce cas le (les) pavillons de Classe seront hissés simultanément.

## 8. ZONES DE COURSE

L'emplacement des zones de course est défini en annexe ZONES DE COURSE.

## 9. LES PARCOURS

9.1 Les parcours sont décrits en annexe PARCOURS en incluant l'ordre dans lequel les marques doivent être passées et le côté duquel chaque marque doit être laissée.

9.2 Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course indiquera le parcours à effectuer et, si nécessaire, le cap approximatif du premier bord du parcours. Les signaux définissant le parcours à effectuer sont décrits en annexe PARCOURS.

## 10. MARQUES

10.1 Les marques de départ, de parcours, de dégagement et d'arrivée seront les suivantes

Départ	Bouées 1 (Foilers)	Bouées 2 (Skiffs et Dériveurs doubles)	Bouées 3 (Dériveurs solos)	Bouées Porte 2A/ 2B	Arrivée
Bateau Comité Cylindrique Jaune	Tétraédrique Jaune	Tétraédrique Rouge	Cylindrique Jaune	Tétraédrique Orange	Bateau Comité Frite Jaune

10.2 Un bateau peut toucher une marque, à condition de ne pas la déplacer, et que cette marque ne soit ni une marque de départ, ni une marque d'arrivée, ni un bateau lorsqu'il fait office de marque (ceci modifie la RCV 31).

## 11. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Lorsque le pavillon bleu est envoyé sur le Bateau Comité, la ligne d'arrivée constitue un obstacle. Elle ne doit pas être franchie hormis pour finir.

## 12. LE DEPART

12.1 La ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord et une bouée, à l'extrémité bâbord.

12.2 Dans la mesure du possible, le premier départ sera pour les Foilers.

12.3 [DP] [NP] Bateaux en attente : les bateaux dont le signal d'avertissement n'a pas été donné doivent éviter la zone de départ pendant la procédure de départ des autres bateaux.

12.4 Parcours construits : un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 4 minutes après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2)

## 13. CHANGEMENT DU BORD SUIVANT DU PARCOURS

Il n'y aura pas de changement de bord

#### 14. L'ARRIVEE

- 14.1 La ligne d'arrivée sera entre le mât d'un bateau comité arborant un pavillon bleu à l'extrémité bâbord et le côté parcouru de la marque d'arrivée, à l'extrémité tribord.
- 14.2 [DP] Les bateaux ayant fini et n'étant plus en course, doivent s'écarter de la zone d'arrivée.

#### 15. SYSTEME DE PENALITE

- 15.1 Pour toutes les classes, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par une pénalité d'un tour.
- 15.2 L'annexe P s'applique, modifiée comme suit :
- 15.2.1 La RCV P2.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.
- 15.2.2 La RCV P2.3 ne s'applique pas et la RCV P2.2 s'applique à toute pénalité après la première.
- 15.3 Une infraction aux RCV (à l'exception des RCV du chapitre 2 et des RCV 28 et 31) pourra, après instruction, être sanctionnée d'une pénalité pouvant aller de 10% du nombre des inscrits à la disqualification.

#### 16. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

##### 16.1

Classes	Temps limite pour le 1 <sup>er</sup> bateau pour passer la marque 1	Temps limite pour finir après le 1 <sup>er</sup> bateau
Skiff et Dériveurs doubles	30 mn	25 mn
FOILERS	30 mn	15 mn
Dériveurs solo	30 mn	25 mn

- 16.2 Les bateaux ( skiffs , dériveurs doubles et solos) ne finissant pas dans le délai de 25 mn après le premier bateau ayant effectué le parcours et fini seront classés DNF (ceci modifie les RCV 35, A4 et A5).  
Les Foilers ne finissant pas dans le délai de 15 mn après le premier bateau ayant effectué le parcours et fini seront classés DNF (ceci modifie les RCV 35, A4 et A5).
- 16.3 Si aucun bateau n'a passé la première marque dans le temps limite, la course sera annulée. Ceci modifie la règle 32.1 et 35.
- 16.4 Le non-respect du temps cible ne sera pas un motif de réparation (ceci modifie la RCV 62.1(a)).

#### 17. DEMANDES D'INSTRUCTION

- 17.1 Le temps limite de réclamation est de 60 minutes après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard. L'heure sera affichée sur le site web : [www.yccarnac.com](http://www.yccarnac.com)
- 17.2 Les formulaires de demandes d'instruction sont disponibles au secrétariat du jury dont l'emplacement est au YC Carnac.
- 17.3 Des avis seront publiés sur le site web [www.yccarnac.com](http://www.yccarnac.com), et/ou communiqués selon les modalités prévues en IC2 au plus tard 30 minutes suivant le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans la salle du jury, dont l'emplacement est situé au YCC. Elles commenceront à l'heure indiquée dans la publication officielle. Le port du masque sera obligatoire pendant les instructions. Les parties ou concurrents appelés comme témoins pourront être contactés par téléphone (sms ou appel) pour leur communiquer des informations mises à jour sur les horaires d'instructions.
- 17.4 Les avis de réclamations du comité de course, du comité technique ou du jury seront publiés sur le site web et/ou communiqués selon les modalités prévues en IC2 pour informer les bateaux selon la RCV 61.1(b).
- 17.5 Les réclamations seront jugées ultérieurement par une commission jury de la CRA Bretagne s'il n'y a pas de jury désigné.

#### 18. CLASSEMENT

- 18.1 1 course doit être validée pour valider la compétition.
- 18.2 Courses retirées
- (a) Quand moins de 4 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses.
- (b) Quand de 4 à 8 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.
- (c) Quand 9 courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de ses deux plus mauvais scores
- 18.3 Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système temps sur temps.
- 18.4 Les coefficients à utiliser pour le calcul des temps compensés seront affichés sur le site : [www.yccarnac.com](http://www.yccarnac.com), au plus tard une heure avant l'heure prévue pour le départ de la première course. Les réclamations concernant ces coefficients sont admises jusqu'à l'heure limite de réclamation du premier jour.

## 19. REGLES DE SECURITE

- 19.1 DP] [NP] Un émargement (sortie et retour) sera mis en place suivant les modalités décrites ci-après :  
 Pour effectuer un contrôle des concurrents inscrits quittant la terre pour aller courir et revenant à terre après avoir couru, ceux-ci doivent apposer leur signature sur une liste des concurrents inscrits mise à leur disposition au rez-de-chaussée du YCCarnac.  
 Émargement départ : 1 heure avant le premier signal de départ valide du jour.  
 Délais pour émarger : Les concurrents doivent émarger dès leur retour à terre, et au plus tard 30 minutes après l'arrivée du dernier.

Pénalités pour non émargement :

Une omission à l'émargement entraînera une pénalité de 10 % du nombre des inscrits.

Cette pénalité est applicable :

- à la première course du jour pour une omission d'émargement départ
- à la dernière course du jour pour une omission d'émargement retour
- à l'ensemble des courses du jour pour omission d'émargement départ et retour

- 19.2 [DP] [NP] Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course ou au PC terre aussitôt que possible et sur la feuille d'émargement.
- 19.3 Utilisation du bout-dehors : Sauf si les règles de classe le précisent autrement, la sortie du bout-dehors est autorisée uniquement pour établir et porter le spinnaker.

## 20. REMPLACEMENT DE CONCURRENTS OU D'EQUIPEMENT

- 20.1 [DP] Le remplacement de concurrents ne sera pas autorisé sans l'approbation écrite préalable du comité de course ou du jury.
- 20.2 [DP] Le remplacement d'équipement endommagé ou perdu ne sera pas autorisé sans l'approbation du comité technique ou du comité de course. Les demandes de remplacement doivent lui être faites à la première occasion raisonnable.

## 21. CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT

Les bateaux doivent être en conformité avec leurs règles de classe.

## 22. BATEAUX OFFICIELS

Les bateaux officiels seront identifiés par une flamme ou un sigle YC Carnac. Les pilotes des bateaux de surveillance porteront une veste jaune.

## 23. ACCOMPAGNATEURS

- 23.1 [DP] [NP] Les accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les bateaux courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les bateaux aient fini ou abandonné ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.
- 23.2 [DP] [NP] Les bateaux accompagnateurs doivent être identifiés par une flamme ou un sigle YC Carnac.
- 23.3 La réglementation des conditions d'intervention des accompagnateurs sur les compétitions de la FFVoile s'appliquera.

## 24. EVACUATION DES DETRITUS

Les bateaux ne doivent pas jeter de débris dans l'eau. Les débris peuvent être déposés à bord des bateaux accompagnateurs ou officiels.

## 25. EMBLEMES

[DP][NP] Les bateaux doivent être maintenus à la place qui leur a été attribuée quand ils se trouvent dans le parc à bateaux ou dans le port.

## 26. PRIX

Les prix seront distribués comme suit :

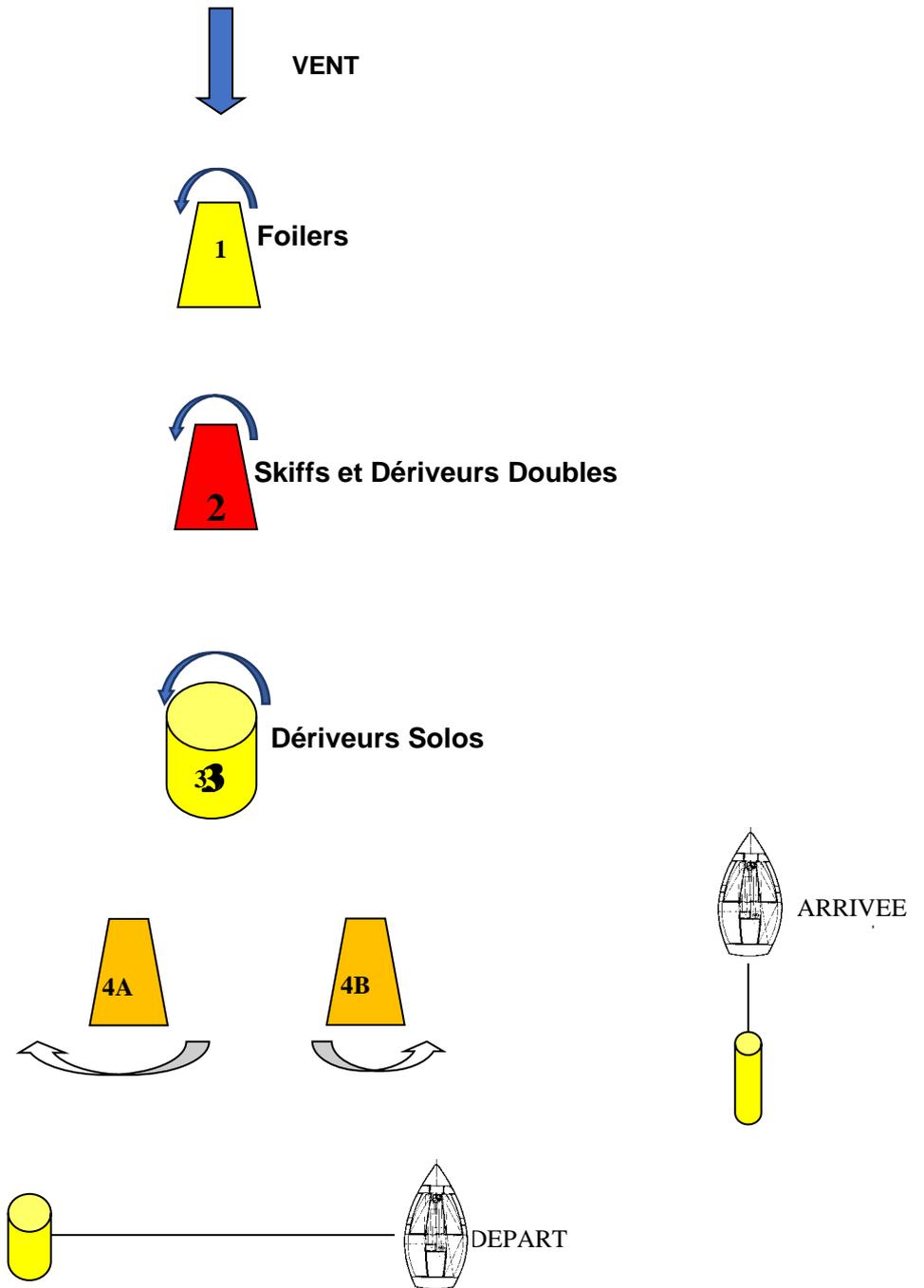
- Les trois premiers skiffs et dériveurs doubles
- Les trois premiers dériveurs solos
- Le premier foiler

## Arbitres désignés :

Président du Comité de Course : Patrick Longuet

Comité de Course Adjoint : Mireille Longuet

Commissaire aux résultats : Servane Moreau

ANNEXE PARCOURS**Parcours 1 tour (Flamme numérique 1)**

Foilers : Départ - 1 - 4A/4B - Arrivée

Skiffs et Dériveurs Doubles : Départ - 2 - 4A/4B - Arrivée

Dériveurs Solos : Départ - 3 - 4A/4B - Arrivée

**Parcours 2 tours (Flamme numérique 2)**

Foilers : Départ - 1 - 4A/4B - 1 - 4A/4B - Arrivée

Skiffs et Dériveurs Doubles : Départ - 2 - 4A/4B - 2 - 4A/4B - Arrivée

Dériveurs Solos : Départ - 3 - 4A/4B - 3 - 4A/4B - Arrivée

**Parcours 3 tours (Flamme numérique 3)**

Foilers : Départ - 1 - 4A/4B - 1 - 4A/4B - 1 - 4A/4B - Arrivée

Skiffs et Dériveurs Doubles : Départ - 2 - 4A/4B - 2 - 4A/4B - 2 - 4A/4B - Arrivée

Dériveurs Solos : Départ - 3 - 4A/4B - 3 - 4A/4B - 3 - 4A/4B - Arrivée

## ANNEXE ZONES DE COURSE

Carte marine décrivant l'emplacement de la zone de course  
 Préciser les zones qui sont des obstacles  
 CARTE SHOM : 7141L

